

FEDERATIONS SYNDICALES CGT – UNSA – SUD Rail - CFDT

COMMUNIQUÉ AUX PERSONNELS DES ECT

Les Fédérations CGT, UNSA, SUD-RAIL et CFDT se sont rencontrées mercredi 02 décembre 2009 pour dresser un bilan des concertations entre la Direction des Trains et les organisations syndicales sur l'avenir des ECT et de ses métiers, l'organisation de la production et l'emploi.

Elles considèrent que les réponses de la Direction sont très éloignées des exigences exprimées par les fédérations syndicales. De plus, cette posture de la Direction se traduit par un dialogue social stérile et une politique de management agressive envers l'ensemble du Personnel des ECT.

Elles constatent l'absence d'engagements forts et concrets pour assurer la pérennité des Etablissements Régionaux Commerciaux Trains autour, notamment, de pôles production unique et transverses (CPST) et de métiers ASCT et encadrement multi activités.

L'entêtement de la Direction à poursuivre des expérimentations sur la création d'établissement mono activité et multi métiers, d'étendre le transfert des UO géographiques en UO d'activité, a pour conséquences de scinder les métiers des ECT en deux (métier/Proximité et métier/SNCF Voyage) et de mettre en cause l'existence même des ECT.

Sur le plan de l'emploi, elle n'entend pas le fort mécontentement des personnels sur leurs conditions de travail qui se dégradent au rythme des réorganisations, du manque d'effectif pour couvrir les charges de travail et d'un environnement sûreté qui demeure prégnant.

Sur la base d'un bilan négatif des négociations, les Fédérations CGT, UNSA, SUD-RAIL et CFDT confirment les axes revendicatifs de fond qu'elles décident de porter unitairement :

- ▶ L'affirmation d'une ligne métier forte traduit par une Direction Nationale Trains et des Etablissements Régionaux Commerciaux Trains ;
- ▶ L'abandon des expérimentations d'établissements mono activité et de l'extension des Unités Opérationnelles d'activité qui mettent en cause la qualité des charges de travail, des parcours professionnels et des déroulements de carrière ;
- ▶ Le maintien d'un pôle production (CPST) regroupant toutes les activités dans chaque ECT;
- ▶ La mise en œuvre d'une mixité des charges de travail Proximité et SNCF Voyages offrant de meilleures conditions de travail, une progressivité des parcours professionnels et un haut niveau de qualification;
- ▶ Le développement de l'emploi à statut tant chez les roulants qu'à l'encadrement (RET et CPST) pour améliorer leurs conditions de vie et de travail, l'équipement des trains, l'environnement sûreté, la qualité de service.

Face à l'échec des négociations dans le cadre des DCI, les Fédérations Syndicales CGT, UNSA, SUD-RAIL et CFDT ont décidé de déposer un préavis de grève reconductible par période de 24H00 à partir du samedi 12 décembre 2009 à 20 h 00 sur la base du socle revendicatif unitaire.

Sans réponse sérieuse de la Direction aux revendications, cette dernière prendra la responsabilité d'un conflit national dans les ECT.

Les Fédérations Syndicales CGT, UNSA, SUD-RAIL et CFDT appellent, dès à présent, les personnels des ECT à déposer massivement leur DII pour élever le rapport de force afin d'imposer de véritables négociations à la Direction de l'Entreprise.

Paris le 03 décembre 2009